

La vie communale

de Châteauneuf-du-Rhône



Féerie de Noël !

#06
Hiver 2016 / 2017

Le bulletin municipal
des Castelneuvois

2 En images

Halloween à l'Heure du conte :

La nouvelle année scolaire marque également le retour, très attendu par les enfants, de l'Heure du conte. Le rendez-vous est fixé tous les 1er mercredi de chaque vacances scolaires. Ainsi, le mercredi 26 octobre, 39 enfants étaient à l'écoute d'Elodie et Audrey. Ils ont pu apprécier les lectures et l'atelier de création d'une araignée et de sa toile !



Concert hommage à Jean Ferrat :

André Prieto a ravi son auditoire le samedi 8 octobre 2016 avec son récital « C'est beau...Jean Ferrat ». Devant plus de 100 personnes, l'artiste a livré, avec ses 4 musiciens, un florilège des plus beaux textes de Jean Ferrat avec respect, caractère et sans jamais être dans l'imitation.



Thématique du feu !

Dessins des enfants pour le repas du C.C.A.S. :

Lors du traditionnel repas des aînés, élus et convives ont particulièrement apprécié la décoration de la salle en lien avec la thématique du feu. Les enfants de la grande section de maternelle de madame Salvetti et de Lydie Nauche, leur ATSEM, avaient confectionné pour l'occasion des décors et des dessins sur le feu.

Un grand bravo à eux !!



Quoi de plus beau qu'un volcan de nuit !!! :

Le volcan a jailli de terre en juin dernier. A l'explosion de fleurs multicolores aux couleurs flamboyantes le jour, succède l'embrasement de ses coulées de fleurs la nuit. Un spectacle à voir...ou à revoir.



L'ÉDITORIAL DE MADAME LE MAIRE

Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois.

Après une année 2016 particulièrement triste avec le terrible attentat du 14 juillet à Nice, **nous attendons les fêtes de Noël avec impatience. Elles doivent être synonymes de joie et même d'allégresse.** Il faut tourner la page pour ouvrir un nouveau chapitre : celui de **l'espérance.**

A Châteauneuf du Rhône l'année 2016 a été intense.

Entre le début des travaux du groupe scolaire élémentaire, les chantiers de réfection de la RD 73 route de Montélimar, l'opération de sécurisation de la route des îles, la construction du Skate Park, le remplacement des jeux pour enfants aux abords de la salle polyvalente, la réfection de la voirie rue des Micocouliers, le fleurissement du village, sans oublier les nombreuses animations et manifestations sur la commune, **élus et agents n'ont pas compté leurs efforts pour mettre en œuvre les projets communaux.**

Les retours positifs des habitants sont nombreux... et cela nous fait chaud au cœur car les projets ne sont pas toujours faciles à conduire, entre les contraintes organisationnelles, la complexité administrative et la baisse continue des dotations de l'Etat.

Parfois les décisions sont difficiles à prendre. C'est donc avec regrets, qu'il nous a paru plus responsable, pour des raisons d'organisation et de logistique, de reporter à 2018 la 8ème édition

de la fête médiévale. La déception peut se comprendre mais **le report de la fête médiévale doit être vécu comme l'opportunité de profiter d'un temps de travail supplémentaire pour préparer notre prochaine fête des 8 et 9 décembre 2018.** L'organisation d'un tel évènement reste avant tout une grande aventure humaine....alors soyez les bienvenus dans les coulisses de cette fête médiévale hors norme.

Cette période de festivités, marquée par la féerie de Noël, vient un temps effacer les tracas du quotidien, alors profitons de ces précieux moments de repos, de partage et de joie en **famille** ou entre **amis. Et recommençons l'année comme nous l'avons fini...ensemble !**

Chères castelneuvoises et calstelneuvois, Je vous souhaite à tous, au nom du Conseil municipal, une excellente année 2017. Je vous adresse tous mes vœux d'amour et d'amitié, de santé, de réussite dans tous vos projets et de petits bonheurs au quotidien. J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux qui vivent seuls ou qui connaissent des moments difficiles. **Nous espérons vous rencontrer nombreux vendredi 20 janvier 2016 à la salle polyvalente à 18h30 pour partager un moment d'amitié lors de la cérémonie des vœux à la population.**

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bien à vous.

Marielle FIGUET

Au sommaire :

Pages 4 :
Médiathèque.
Pages 5 :
Partenariat / Animations.
Pages 6 et 7 :
Environnement et Cadre de vie.
Pages 8 :
Sécurité.
Pages 9 et 10 :

Travaux.
Pages 11 :
Environnement / Economie.
Pages 12 et 13 :
Scolaire et les seniors.
Pages 14 :
Démarche civique.
Pages 15 :
Tribune.

LA MÉDIATHÈQUE À VOTRE SERVICE

Loin de l'image des bibliothèques d'autrefois, les médiathèques sont devenues de véritables lieux de vie où le livre permet de rassembler, d'échanger et de partager.

Focus sur les activités de la médiathèque Marcel Pagnol.



Un lieu de culture et de découverte.

Inaugurée en octobre 2005, la médiathèque Marcel Pagnol offre une superficie de 660 m² dont 250 m² consacrés aux seuls plaisirs du livre, de la musique et de la vidéo pour les petits et les grands. Un espace dédié pour les tous petits, avec tapis et coussins, permet, au fil d'une histoire, un moment d'échange privilégié entre les parents et leurs enfants. La bibliothèque met à votre disposition plus de 8 000 ouvrages en accès libre et gratuit pour une consultation sur place : albums, romans, bandes dessinées, mangas, gros caractères, documentaires et fonds local. Un espace CD-DVD de plus 2700 titres permet aux amateurs de musique et de films de trouver leur bonheur. Les lecteurs trouveront également un coin presse où ils peuvent consulter les journaux locaux ainsi que des magazines en toute tranquillité. L'emprunt de documents hors de la bibliothèque nécessite une inscription.



A noter la mise à disposition de 2 ordinateurs en accès libre permettant d'effectuer des recherches documentaires ou des démarches administratives. Dominique Rocher, responsable de la médiathèque, assistante de conservation du patrimoine, est à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner et vous orienter.

Un lieu de discussion et d'échange.

C'est l'objectif du Tchatch lecture ou club de lecture qui a lieu tous les derniers mardis de chaque mois de septembre à juin. Animé par Alain Sardaillon, ce club de lecture, ouvert à tous, permet à des passionnés de lecture ou à des néophytes d'échanger sur des œuvres littéraires, mais aussi sur des DVD, coups de cœur....



Un lieu de de partage et d'écoute.

Tous les 1er mercredi de chaque vacances scolaires, les bénévoles de l'Heure du conte animent une séance dédiée à la lecture de contes et clôturée par un temps d'activité manuelle sur la thématique du moment (Halloween, Noël, le Printemps, etc...). Ces séances rencontrent une fréquentation grandissante. Merci aux bénévoles pour leur investissement auprès de nos enfants.



Un lieu d'animations littéraire et culturelle.

Régulièrement la médiathèque accueille des expositions ou des auteurs qui présentent leurs dernières œuvres. Nous aurons très prochainement le plaisir d'accueillir, début 2017, Monsieur Sardaillon qui présentera son 1er ouvrage « Je t'attends ».

Les tarifs :	- de 18 ans	+ de 18 ans
Habitants de l'agglomération.	Gratuit	12,60 €
Étudiant.	Gratuit	Gratuit
Personnes de 60 ans et plus.		9,40 €
Chômeurs, RSA.		9,40 €
Habitants Hors agglomération.	7,30 €	29,30 €
Étudiant hors agglomération.		7,30 €

JUMELAGE

Relations Châteauneuf du Rhône / Bradicesti : plus de 20 ans d'histoire. Un jumelage, c'est tout d'abord une rencontre entre des hommes et des femmes, entre deux pays, entre deux populations, entre deux cultures, entre deux coutumes.

Un peu d'histoire : 1989 - L'organisme Opération Villages Roumains informe les pays occidentaux du plan de systématisation que N. CEAUSECU, a engagé et à cause duquel 8 000 villages ruraux sont appelés à être détruits, Bradicesti est l'un d'eux. De nombreuses communes françaises réagissent en soutien à ces localités. 1989 - À Châteauneuf du Rhône, création d'une Commission municipale et extra-municipale. 2001 - « Amitié Bradicesti Châteauneuf du Rhône » (ABC) relaie la commission municipale. Parrainage du Village de BRADICESTI. 2007 - Convention entre la mairie de Châteauneuf du Rhône et ABC. Jumelage avec la Commune de DOLHESTI. En Roumanie, les communes peuvent englober plusieurs villages ainsi, la commune de Dolhesti dont la population avoisine les 3000 personnes est composée des 3 villages de Dolhesti – Bradicesti - Pietris. Bradicesti, avec 1700 habitants, est le plus peuplé des 3. 2015 : Une délégation roumaine de Bradicesti a été accueillie à Châteauneuf du Rhône lors de la 7^{ème} édition de la fête médiévale.

Les projets : La municipalité est liée par des objectifs dans le cadre de la convention de jumelage. Afin de faire vivre ce jumelage, la municipalité a organisé un loto le 4 décembre 2016, lequel a connu un vif succès notamment grâce aux partenaires commerciaux de la commune. Pour le 10^{ème} anniversaire du jumelage, une délégation composée d'élus, de membres de l'association ABC et de castelneuvois se rendront à Bradicesti à l'été 2017 pour célébrer cet évènement. Il est possible pour les habitants de la commune de s'inscrire en mairie pour participer à ce voyage qui sera financé en partie par les bénéfices du loto du jumelage. Attention les places seront limitées.

FÊTE MÉDIÉVALE

Depuis sa création en 2003 la fête médiévale de Châteauneuf du Rhône connaît un succès grandissant.

Cet évènement, de périodicité biennale, était programmé en 2017. Malheureusement des contraintes organisationnelles et logistiques conduisent la municipalité à reporter cette fête en 2018. Comme vous pouvez le constater, beaucoup de travaux en cours concentrent toute l'énergie de l'équipe municipale (aménagement de la RD73 route de Viviers, divers travaux de voirie, création d'un parc à jeux pour les enfants, etc...). Le groupe scolaire, notre projet phare, suscite toute notre attention que cela soit au niveau du suivi des travaux ou au niveau du montage administratif et financier de l'opération. L'engagement humain et financier est donc important sur ce début de mandat. Le contexte de baisse de dotation de l'Etat (moins 205 037 € depuis 2014) nécessite un investissement important et un travail très en amont (fonds Européens, sponsors) afin de mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre d'une fête de qualité. D'un point de vue logistique, les terrains qui étaient réservés au stationnement ne sont plus disponibles compte-tenu de la construction de lotissements. Des solutions alternatives doivent donc être envisagées. Sur le plan organisationnel, les salles auparavant dédiées aux ateliers de la fête médiévale ne sont plus libres du fait des travaux du groupe scolaire. Compte-tenu de tous ces éléments, il nous apparaît plus raisonnable et surtout plus responsable, de reporter la fête d'une année, soit **les 8 et 9 décembre 2018**. Le report de la fête médiévale doit être vécu comme l'opportunité de profiter d'un temps de travail supplémentaire pour préparer notre prochaine fête. Une réunion a déjà eu lieu avec les responsables d'atelier. Les prochains rendez-vous sont programmés au cours du 1^{er} semestre 2017.

Si la finalité reste la réussite de cette manifestation, l'organisation d'un tel évènement reste avant tout une grande aventure humaine....alors soyez les bienvenus dans les coulisses de cette fête médiévale hors norme.



6 Environnement et cadre de vie

RETOUR SUR LE FLEURISSEMENT ESTIVAL



Fleurir c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie.

Décliné cette année sur le thème du Feu, le fleurissement estival de la commune a été particulièrement apprécié par les castelneuvoises et castelneuvois. En lien avec la thématique des 4 éléments, le volcan fleuri a rejoint cette année la barque fleurie. Les massifs, où se sont entremêlés Impatiens de nouvelle guinée, Coléus, Gazanias, Œillet d'inde, Bégonia, Plectranthus, Canne à sucre, Ipomées, etc..., se sont parés de couleurs vives et chatoyantes.



Fleurir c'est aussi accueillir, procurer du plaisir et du bien-être autour de nous.

C'est ce que recherchent les employés communaux en fleurissant le cœur du village. Ils s'appliquent à marier les différentes variétés et harmonisent les couleurs. Ils ont plaisir à prendre soin de leurs plantations, tout au long de la belle saison. Le fleurissement participe à la mise en valeur du patrimoine communal, à l'amélioration du cadre de vie des castelneuvois et marque l'engagement de la commune dans une politique de développement durable.

CRÉATION D'UN SENTIER BOTANIQUE



Le sentier botanique : une invitation à un détour par la nature.

En prenant le passage Barrical, nous apercevons un chemin de verdure, pentu et dégagé qui mène aux remparts. De cette balade bucolique surgit une idée : « nous devrions créer un sentier botanique ! ».

Sous l'impulsion de l'association Tête de Piaf, en partenariat avec la municipalité représentée par Jean-Pierre Zucchello, 1er adjoint, un sentier botanique est en cours d'aménagement entre le passage Barrical (centre du vieux village) et les remparts.

Un sentier botanique a pour vocation de sensibiliser le public à la beauté et à l'extrême diversité du monde végétal.

Partir sur un sentier botanique, seul, en famille ou en groupe, est une belle façon de découvrir à la fois la flore de nos collines et la vue magnifique du haut des remparts.

DEUXIÈME VIE DES FLEURS



Les fleurs hivernales ont remplacé les plantations estivales.

Durant une semaine la municipalité de Châteauneuf du Rhône a proposé aux habitants de récupérer les anciennes plantations, présentes dans ses plates-bandes ou dans ses bacs à fleurs, au Service Espaces Verts de la commune. Victime de son succès, ce dernier a dû jouer les prolongations durant trois jours.

L'avantage d'une telle opération est multiple. D'une part, elle permet aux castelneuvois de récupérer gratuitement des fleurs. D'autre part, il s'agit également d'une démarche de développement durable permettant la récupération de fleurs qui auraient dû être jetées. Le tonnage de déchets est donc réduit.

Ce moment fut également un temps d'échange apprécié entre la population et les agents du service espaces verts, Mickael Bourdely et Dimitri Schlecht, qui ont pu répondre aux nombreuses questions des jardiniers en herbe.

En donnant une deuxième vie aux fleurs, il s'agit donc d'une bonne action, autant pour les habitants que pour la planète.

NUMÉROTATION DES RUES



L'opération de numérotation des rues est en cours.

La Commission « cadre de vie », pilotée par Philip Brisac-adjoint au maire, est actuellement engagée, en partenariat avec La Poste, dans la mise à jour du plan d'adressage postal de la commune.

A partir d'un diagnostic de l'existant, ce plan prévoit la dénomination des voies et voiries actuellement sans nom, ainsi que la numérotation des habitations sans numéro.

Il vise également à corriger certaines anomalies.

Le premier secteur qui fera l'objet d'une dénomination des rues et de l'implantation de plaques de rues sera la ZA de l'Étang. L'opération dans cette zone devrait aboutir au début de l'année 2017.

Ensuite, le dispositif sera déployé progressivement sur le reste de la commune au cours du 1er semestre 2017.

PREMIER BILAN POUR LES VOISINS VIGILANTS



Plus d'une quarantaine de personnes étaient réunies mardi 29 novembre 2016, salle du Conseil Municipal, pour le 1er bilan de la mise en place du dispositif voisins vigilants sur la commune.

En présence de l'adjutant-chef Galluffo Nicolas, de l'adjutant Jany Jean-Luc, du Brigadier-Chef Principal Trivini Laurent et de Eric Monerat, Conseiller délégué à la sécurité, madame le Maire a rappelé que, depuis la première réunion publique du 31 mars 2015, le dispositif « voisins vigilants » était entré dans sa phase opérationnelle avec :

- La désignation de volontaires et de référents de quartier.
- Une convention entre la Préfecture et la commune.
- La mise en place d'un numéro de téléphone dédié.

Aujourd'hui, on recense plus de 30 personnes volontaires réparties sur l'ensemble de la commune.

Le bilan est encourageant et positif pour l'avenir. Si vous souhaitez rejoindre ce dispositif de « participation citoyenne », merci de contacter la mairie au **04 75 90 69 40**.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DICRIM



Adoption du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le Code de la sécurité intérieure impose l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) aux communes identifiées comme zones à risque, c'est à dire concernées par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques, ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention.

Le PCS a pour but de définir l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Le PCS a été élaboré en concertation avec les élus, les agents de la commune et les services de l'Etat. Ces derniers ont souligné la qualité du travail effectué ainsi que le caractère opérationnel du PCS face à une crise majeure. Il a été adopté par le Conseil Municipal lors de la séance du 6 octobre 2016.

Il est à votre disposition pour consultation à l'accueil de la mairie.

Le PCS est accompagné par un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui est un document destiné à la population. Ce document est distribué en même temps que le bulletin municipal.

Il est à lire attentivement et à conserver soigneusement dans un lieu où il ne sera pas oublié.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ



Avant



Après

Suite à l'opération de dessouchage de 5 platanes malades, la municipalité a engagé des travaux de réhabilitation des trottoirs situés en direction de Montélimar, en bordure de la RD 73, à partir de l'intersection de la route des îles / chemin de la Graveline jusqu'en face de la pharmacie.

L'objectif de cette opération : assurer une continuité du cheminement piétonnier, en toute sécurité et accessible à tous, depuis l'entrée Nord de la commune jusqu'à la sortie Sud en lien avec le projet route de Viviers.

Répondant ainsi aux préconisations en matière d'accessibilité, le trottoir a été entièrement nivelé et regoudronné.

Les passages bateaux permettant de traverser la route des îles en direction de la Mairie ont été abaissés et des plaques podotactiles ont été posées pour permettre l'accès à la voirie à tous.

MISE EN ŒUVRE D'UN CHEMINEMENT PIÉTON



Avant



Après

L'opération de sécurisation du cheminement piéton le long de la RD 73 entre le pont du Merdary et la sortie du village vers Viviers est finalisée.

En plus d'un maillage en direction des îles du Rhône, la commune peut, désormais, être traversée du Nord au Sud grâce à un cheminement piétonnier.

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et l'aménagement paysager en cours embellira de façon sensible cette entrée du village.

RÉFÉCTION DU CHEMIN DES MICOCOULIERS



Avant



Après

La municipalité s'est engagée sur un plan sur cinq ans de réfection de certains chemins avec un revêtement en bicouche et/ ou enrobés. En 2016, c'est le chemin du Micocoulier qui a fait l'objet de toutes les attentions avec la pose d'un caniveau central pour évacuer les eaux en direction du chemin de Champblanc, le reprofilage de la voie et la mise en œuvre d'un bel enrobé. Les bouches à clefs et les regards d'assainissement ont été également remis à la côte. Philip Brisac, adjoint au cadre de vie, en charge du dossier s'est assuré du bon déroulement des travaux.

TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE



Point sur l'avancement des travaux : Un calendrier respecté.

L'opération de réaménagement et d'extension du groupe scolaire élémentaire avance bien... Daniel Coiron, en charge de l'urbanisme et des travaux, suit activement l'évolution du chantier en collaboration avec Daniel Magnet, Conseiller municipal délégué aux petits travaux. La réception du chantier est programmée pour la rentrée 2017 / 2018. Les différentes phases de travaux respectent le planning prévisionnel. L'ensemble des fondations est coulé. L'objectif du chantier hors d'air et hors d'eau devrait être atteint pour la fin de l'année, viendra alors l'intervention du second œuvre.

De la concertation à la co-construction.

« Si tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Tel pourrait être la maxime qui résume l'esprit qui a guidé, et guide toujours, la construction du groupe scolaire élémentaire.

Au départ, fruit d'une démarche participative entre les élus, la maîtrise d'œuvre et les enseignants, ce projet a su mobiliser l'ensemble des personnes ressources : Les agents du périscolaire, l'Architecte des bâtiments de France, les parents d'élèves, les agents communaux, qui ont apporté chacun leur pierre à l'édifice dans la conception du projet.

Une réunion publique s'est tenue le jeudi 28 avril 2016, elle a permis de présenter le projet à la population et d'intégrer les dernières remarques afin de finaliser le dossier.

Dans la phase opérationnelle de déménagement des locaux, l'investissement des services techniques est à souligner. Dès le départ, les élus ont souhaité impliquer les agents dans le projet par une réunion spécifique de présentation.

Sous l'impulsion de madame le Maire et Maryline Roissac, aujourd'hui encore, ce travail de concertation et de collaboration continue avec les enseignants. **Parmi les prochains objectifs : une proposition sur le futur nom de l'école et un projet pédagogique de calligraphie sur la façade intérieure du site sont à l'étude.**

A l'instar de cette opération, la commune privilégie la concertation et la co-construction dans la conduite de ces projets car elles seules sont garantes de la réussite de ces réalisations.



L'ECONOMIE AGRICOLE DE LA COMMUNE



Même si l'activité économique industrielle, logistique et artisanale est prédominante sur notre commune, **l'agriculture reste une activité importante sur notre territoire** avec une agriculture **variée et dynamique** orientée vers les cultures maraîchères et fourragères, l'arboriculture, la viticulture et l'élevage.

La commune de Châteauneuf du Rhône dénombre pas moins de 42 agriculteurs professionnels dont : 21 en grandes cultures, 8 en arboriculture, 3 en viticulture, 2 en maraîchage, 2 en élevage de volailles, 2 en élevage ovins et caprins, 2 en cultures et élevages associés, 1 en élevage de chevaux et 1 en élevage d'autres animaux.

Interview de Marielle FIGUET, madame le maire sur la place de l'agriculture dans la commune.

Comment qualifier la place de l'agriculture sur la commune ?

A côté d'un tissu industriel et logistique important, l'agriculture occupe une place à part entière sur notre commune. Depuis toujours, l'agriculture fait vivre le paysage castelneuvois et fait partie intégrante de son patrimoine.

Comment la municipalité prend-elle en compte l'agriculture au quotidien ?

Principalement par l'entretien des fossés qui jouxte les parcelles agricoles, soit directement par les agents des services techniques municipaux, soit indirectement par la subvention que la commune alloue à l'AFR (Association Foncière de Remembrement) en charge d'entretenir les fossés lui appartenant.

La municipalité est également propriétaire de 7 ruches dont la gestion a été confiée à des apiculteurs. Cette année, ces ruches ont permis de récolter 120 kg de miel, dont 60 kg ont été distribués aux enfants de la commune.

Par ailleurs, nous souhaitons mettre en place des contacts avec les agriculteurs afin de mettre en œuvre des projets futurs.

Quels sont les projets de la municipalité en lien avec le milieu agricole ?

La municipalité consciente de la nécessité de préserver les ressources naturelles conduit, avec des partenariats, de nombreux projets sur la thématique de l'agriculture et de la nature tout en inscrivant notre démarche dans une logique de lien social. Ainsi en 2016, des bacs à légumes ont été aménagés au Parc de la Grangette pour les enfants des écoles, un autre projet de bacs à légumes est en cours de réflexion à destination des séniors.

Le projet de jardins éco communautaire (ou jardins partagés) est toujours à l'étude.

Nous essayons, à notre niveau, de préserver et de cultiver les ressources locales.

Des discussions sont en cours avec notre prestataire de restauration pour, à terme, pouvoir intégrer des produits issus de la filière courte dans le menu des enfants.

Un marché de producteur local pourrait également voir le jour cet été au camping municipal afin d'assurer la valorisation et la promotion des fruits et légumes de notre terroir.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE



En raison des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire, la rentrée scolaire 2016 / 2017 a été particulière pour les enfants, les parents et les enseignants. Grâce à une excellente anticipation et préparation des élus, enseignants et agents communaux, tout était paré, pour accueillir les petits castelneuvois dans une totale sérénité. 3 classes élémentaires sont installées dans le bâtiment de la médiathèque, le parvis de la mairie est désormais très animé dès le matin.

La rentrée 2016/2017 en chiffres :

Ecole élémentaire : 7 classes pour 169 élèves (158 à la rentrée 2015 / 2016).

Ecole maternelle : 5 classes pour 119 élèves (116 à la rentrée 2015 / 2016).

UN NOUVEAU PARC À JEUX POUR NOS ENFANTS



La municipalité a axé son budget 2016 en faveur des jeunes. Après le Skate Park, opérationnel depuis juillet dernier, c'est au tour du parc à jeux, situé près de la salle polyvalente, de recevoir une nouvelle jeunesse avec l'acquisition de nouveaux modules ludiques et modernes et 100 % français.

Développement de la motricité, de l'autonomie, rencontres intergénérationnelles, invitation à l'activité physique, ...

Tels sont les objectifs qui ont guidé l'aménagement de la nouvelle aire de jeux livrée par l'entreprise URBAN PARK et mise en place par les Services techniques municipaux.

LES ABEILLES À L'HONNEUR !!!



C'est par une belle journée ensoleillée de septembre que 169 élèves de primaire et 119 enfants de maternelle se sont rendus au parc de la Grangette pour un moment éducatif et ludique consacré aux abeilles.

Cette journée organisée par la municipalité en lien avec les enseignants et le périscolaire et avec l'aimable participation de monsieur Poret et madame Leydier, apiculteurs, a été l'occasion pour les élèves de se réunir autour de la ruche pédagogique pour découvrir les 1001 secrets de l'abeille ! En présence de madame Pourchier de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), de madame le Maire,

de Philip Brisac adjoint, au cadre de vie, et Maryline Roissac, adjointe aux affaires scolaires, les enfants ont pu repartir avec des abeilles plein les yeux, et surtout avec le trésor des abeilles, un petit pot de miel issu de la récolte des ruches municipales du parc de la Grangette.

PORTAGE DES REPAS

Les repas à domicile, plus qu'un repas ...du lien social.

Vendredi 30 septembre madame le Maire a accompagné Jean-Serge Dusserre, agent de la commune, dans sa tournée de distribution du portage des repas. Une bonne occasion de rencontrer les personnes âgées isolées pour un petit moment d'échange avec chacun.

Un service bien pratique pour les personnes qui ne peuvent plus faire la cuisine et les courses elles-mêmes. C'est aussi pour certains de nos aînés le seul moment d'échanges avec une personne dans la journée. Parfois la visite quotidienne peut s'avérer salvatrice. Il est arrivé plusieurs fois à Jean-Serge de secourir une personne isolée, malade ou victime d'une chute. Une douzaine de personnes utilisent actuellement ce service. Pour 6 € 80, le repas complet est livré gratuitement à domicile le matin entre 10h et 12h par un agent de la municipalité. Le portage des repas peut être ponctuel : pour quelques jours ou quelques semaines en cas de fatigue ou suite à une opération par exemple. Tous renseignements et réservations contacter la mairie **au 04 75 90 69 40**.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À TOUS ÂGES

Mercredi 5 octobre, dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS avait convié les Castelneuvois de plus de 65 ans à une journée d'animation sur le thème de la sécurité routière.

Pour débiter la journée, Messieurs Ysard et Ferratier, intervenants départementaux sécurité routière, ont proposé une révision du Code de la route devant un public d'une trentaine de personnes très attentives.

Après un repas de midi partagé en toute convivialité, l'après-midi était consacré à des ateliers plus ludiques :

- Le Code de la route : Diffusion de série de diapositives test « comme à l'examen ».
- Les dangers de la vitesse : Simulateur de conduite permettant de tester son temps de réaction en cas de danger immédiat et le nombre de mètres nécessaires à l'arrêt du véhicule.
- L'alcoolémie : Marche avec lunettes simulant un taux d'alcoolémie de 0.80gr/l de sang animée par le Policier Municipal Laurent Trivini.

Une excellente journée, ludique et éducative, qui s'est déroulée dans une très bonne humeur. Nos remerciements à Maryline Roissac et Mireille Marturier pour cette belle initiative.



PAR UNE BELLE JOURNÉE D'AUTOMNE

Dimanche 23 octobre avait lieu à la salle polyvalente le traditionnel repas dansant offert par le CCAS aux Castelneuvois de plus de 65 ans.

Près de 200 personnes étaient accueillies par Madame Le Maire Marielle Figuet, le Premier adjoint Jean-Pierre Zucchello, la Vice-Présidente du CCAS Maryline Roissac, et plusieurs Conseillers Municipaux : Mireille Marturier, Olivier Cochard et Daniel Magnet.

Dans une ambiance particulièrement conviviale, nos aînés ont apprécié la proximité des élus. C'est un objectif prioritaire pour la municipalité que de rompre l'isolement des personnes âgées, par des actions et des animations en leur faveur.

Les enfants de la Grande Section de Maternelle de la classe de madame Salvetti avaient joliment décorée la salle sur la thématique du feu.

Le repas préparé par RTS (Repas Traiteur Services) de Montélimar et le dessert par la boulangerie Allix de Châteauneuf du Rhône ont été très appréciés.

L'Orchestre DMC Musique venu d'Aubenas a assuré l'ambiance tout au long du repas et bien au-delà et ce n'est qu'en toute fin d'après-midi que les danseurs se sont séparés ravis de cette belle journée.



DÉMARCHE CIVIQUE ET ÉLECTIONS EN 2017



Démarche civique : Recensement militaire obligatoire à partir de 16 ans.

Il s'agit d'une démarche civique essentielle. Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est dans l'irrégularité et ne peut passer certains examens.

Pièces à fournir : Carte Nationale d'Identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille.

L'année 2017 est une année importante sur le plan politique avec les élections présidentielles et législatives : Ce qu'il faut retenir.

Élection	Dates	Durée du mandat	Dernières élections
Présidentielles	1er tour : 23 avril 2017 2nd tour : 7 mai 2017	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
Législatives	1er tour : 11 juin 2017 2nd tour : 18 juin 2017	5 ans	10 et 17 juin 2012

En mars 2017 tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur. Pour participer à une élection, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale.

Dans les communes d'au moins 1 000 habitants, vous devez présenter l'un de ces justificatifs d'identité :

- Carte nationale d'identité.
- Passeport.
- Permis de conduire (en cours de validité).
- Carte vitale avec photo (en cours de validité).
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF.
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité).
- Livret de circulation (en cours de validité).
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité).
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité).
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité).
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité).
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité).

Important :

Suite à la rénovation en cours du groupe scolaire élémentaire, la salle de la médiathèque, où se situe habituellement le bureau de vote n°2, est occupée par une classe de primaire.

Nous vous informons que pour faciliter l'organisation des élections les bureaux de vote n°1 et n°2 seront déplacés dans la salle polyvalente du bas.

LA VOIX DE L'OPPOSITION :

A tous les Castelneuvoises et Castelneuvois,

En cette période de fêtes, nous vous souhaitons une bonne et heureuse fin d'année 2016, riche en émotions et de plaisirs partagés.

A l'aube de 2017, nous vous adressons tous nos meilleurs voeux, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, de joies et de réussites, tant sur le plan personnel et familial, que professionnel.



Les élus de l'opposition : Chantal Duchamp, Christelle Hab, Bruno Bouyssou et Eric Deschamps.

MOT DE LA MAJORITÉ :

Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois.

A l'aube de cette nouvelle année, nous sommes tous réunis sous la féerie de Châteauneuf du Rhône, pour vous présenter nos meilleurs voeux de santé, bonheur et prospérité pour vous et vos proches.

Comme vous le savez, nous sommes à vos côtés et c'est tous ensemble que nous continuerons à oeuvrer en 2017 pour le bien-être de chacun d'entre vous.

Avec nos sentiments dévoués.



Les élus de la majorité.

FESTIV'HIVER

Châteauneuf-du-Rhône

Jeudi 31 décembre à 20h00

RÉVEILLON 2016,

organisé par *l'association le C.O.C. Foot,*

à la salle polyvalente, tarif 60 € (renseignements et réservations au 06 67 93 95 70).

Vendredi 6 janvier à 14h30

SORTIE CINÉMA (Pour les Séniors),

organisée par *la municipalité,*
RDV devant la mairie.

Dimanche 8 janvier à 9h00

SORTIE VÉLO,

Balade sur la ViaRhôna, organisée
par *la commission sport de la municipalité,*

départ sur le parking du stade de foot.

Vendredi 20 janvier à 18h30

**LES VOEUX DU MAIRE ET DU
CONSEIL MUNICIPAL,**

à la salle polyvalente.

Dimanche 29 janvier à 14h00

LOTO,

organisé par *l'association A.B.C.,*
à la salle polyvalente.

Mardi 31 janvier de 17h30 à 19h30

**TCHATCH LECTURES (Club de
lecture),**

organisé par *la médiathèque et
la municipalité,*
à la médiathèque.

Dimanche 5 février à 15h00

LOTO,

organisé par *l'association A.L.C.E.P,*
à la salle polyvalente.

Dimanche 12 février à 14h00

LOTO,

organisé par *la paroisse,*
à la salle polyvalente.

Vendredi 17 février à 18h30

**PRESENTATION DU ROMAN
D'ALAIN SARDAILLON**

« Je t'attends »,

organisée par *la médiathèque et la
municipalité,*
à la médiathèque.

Mercredi 22 février à 10h00

L'HEURE DU CONTE,

organisée par *les bénévoles de la
médiathèque et la municipalité,*
à la médiathèque.

Mardi 28 février de 17h30 à 19h30

**TCHATCH LECTURES (Club de
lecture),**

organisé par *la médiathèque et
la municipalité,*
à la médiathèque.



www.chateauneufdurhone.fr

**Pour connaître
tout ce qui se
passe sur votre
commune !**

La vie communale de Châteauneuf-du-Rhône.

Éditée par la Mairie de Châteauneuf-du-Rhône.

Téléphone : 04 75 90 69 40 - Télécopie : 04 75 90 69 49.

Directeur de la Publication : Marielle FIGUET.

Conception, maquette et réalisation : Services municipaux.

Comité de rédaction : Commission communication.

Crédits photos : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône, Nicolas Giraud ainsi que Elise Rey du Dauphiné libéré.

Imprimée sur papier certifié PEFC, par l'Imprimerie.

Imprimerie Bayle, 2 bis rue Pasteur,

26200 MONTELIMAR.

Tirage 1300 exemplaires.